



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-93123>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-93123**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE -
DIRECTION TERRITORIALE DU HAVRE

Correspondant : M. Directeur Général Délégué Le

Adresse : Terre Plein de la Barre CS 81413, 76067 LE HAVRE

Coordonnées :

Courriel : Haropaportlehavremarches@haropaport.com

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, ci-après dénommé « HAROPA PORT », a été désigné par l'Etat comme opérateur d'importance vitale (OIV) et l'objet de la présente consultation est d'effectuer le suivi de l'homologation de sécurité informatique.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/09/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24SI03

Renseignements complémentaires : Dans le cas d'un mandat donné à une entreprise ayant pour activité le dépôt de plis par voie dématérialisée pour le dépôt électronique, joindre l'acte d'habilitation du mandataire. Le Document Unique de Marché Européen (DUME) conformément à l'article R.2143-4 du Code de la commande publique ou Les formulaires CERFA (Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants : DC1 - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : DC2) comportant les éléments ci-après et accompagnés des justificatifs correspondants : 1°) Situation Personnelle Pour les groupements, si la candidature et/ou les offres ne sont pas présentées par l'ensemble des membres du groupement, le mandataire dûment habilité devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché conformément aux dispositions de l'article R.2142-23 du Code de la commande publique. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement, - Si le candidat est en redressement judiciaire, la justification de l'habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. En application des dispositions des articles L.2141-12 et L.2195-4 du Code de la commande publique, en cas d'inexactitude des renseignements mentionnés, aux articles L.2141-1 à L.2141-11 de ce même Code, le marché sera résilié aux torts du titulaire, après mise en demeure restée infructueuse sans que celui-ci puisse prétendre à indemnité ; si le marché a fait l'objet d'un commencement d'exécution, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'en faire poursuivre l'exécution aux frais et risques de l'entrepreneur, en application des dispositions de l'article 54 du CCAG marchés des Techniques de l'Information et de la Communication. 2°) Capacité économique et financière : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - 3°) Capacités techniques du candidat : - Présentation d'une liste des principaux services effectués notamment dans le domaine de l'assistance technique informatique, au cours des trois dernières années disponibles indiquant le montant de la prestation, la date, la durée de la prestation et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années disponibles ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite de travaux de même nature que celle du marché ; - Présentation d'une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; En cas d'impossibilité pour les candidats de produire les documents cités ci-avant, ceux-ci pourront justifier de leur capacité financière et technique par tous moyens. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires (administratifs et techniques) qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur demande par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur. - Pour les questions administratives, il est également possible de contacter le Secrétariat du Service des Achats et de la commande publique - Pôle commande publique par téléphone au 02.32.74.69.58. - Pour les questions techniques, celles-ci devront parvenir au plus tard dix. (10) jours avant la date limite

de remise des offres, obligatoirement par demande écrite. Une réponse sera alors adressée à tous les candidats, au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres initiales.

Section 12 - Adresses complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2024